

2CG
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 131 Chemin du Bac à Traille
69300 CALUIRE ET CUIRE

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS

Associés	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
NC HOLDING 131 Chemin du Bac à Traille 69300 CALUIRE TE CUIRE	500	5 000 €	5 000 €
Monsieur Benoît CHAREYRE 6 Place KLEBER 69006 LYON	333	3 330 €	3 330 €
Monsieur Maxime GRANGE 220 Rue des Granges 38540 HEYRIEUX	167	1 670 €	1 670 €
Total	1 000	10 000 €	10 000 €

Le présent état qui constate la souscription de 1 000 actions de la société **2CG**, ainsi que le versement de la somme de 10 000 Euros, correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par l'associé unique.

Fait en signature électronique
Le 20 juillet 2026.

Pour la société NC HOLDING
Présidente et associée *
Représentée par Monsieur Nicolas CHAREYRE

Monsieur Benoît CHAREYRE
Associé

DocuSigned by:

D6C40E0BC05A435...

Signé par :

43D814CB02F542F...

Monsieur Maxime GRANGE
Associé

Signé par :

99EE769BD4AA4D3...

(*)Le signataire accepte irrévocablement de procéder à une signature électronique du présent acte et documents annexes à travers la plateforme informatique sécurisée Docusign,et accepte que l'exemplaire signé du présent acte de manière électronique constitue l'original du document concerné et soit parfaitement valable et admis en tant que preuve au sens de l'article 1366 du Code Civil et ait la même valeur probante qu'un écrit sur support papier, conformément audit article 1366 du Code Civil et pourra lui être opposé. Il déclare que la solution Docusign proposée correspond à un degré suffisant de fiabilité pour l'identifier et pour garantir le lien entre sa signature et le présent acte. Il s'engage par conséquent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité, ou la force probante du présent acte sous forme électronique. Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code Civil, le présent acte est établi en un seul exemplaire numérique original, dont copie sera délivrée directement par Docusign, qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique dans les conditions requises par l'article 1367 du Code Civil.